



DÉCLARATION CONSEIL FÉDÉRAL FNAS FO

**CONTRE L'AUSTERITE,
POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES
DEFENDONS NOS CONVENTIONS COLLECTIVES**

Le Conseil Fédéral de la FNAS FO, réuni à Paris les 09, 10 et 11 avril 2024, se félicite de la réussite du mouvement de grève national du 4 avril 2024. Il salue les salariés mobilisés avec leurs syndicats FO et renouvelle son soutien aux salariés en lutte, notamment à l'association ANPHIM (35) et ceux de l'ADSEA 63.

Il y a urgence à défendre nos conventions collectives et accords collectifs nationaux.

Le gouvernement et les employeurs tentent d'imposer par le chantage et la menace la destruction de nos conventions collectives.

AXESS (employeurs CCNT66/CHRS et CCNT51) se plie sans réserve aux injonctions de Madame Catherine VAUTRIN, Ministre du travail, de la santé et des solidarités qui veut dicter un calendrier de négociations pour la mise en œuvre d'une Convention Collective Nationale Unique Élargie (CCNUE) *portant a minima sur les classifications, les rémunérations et les congés* avant fin novembre 2024.

Pour le Conseil Fédéral de la FNAS FO, c'est inacceptable. La liberté de négocier, c'est décider paritairement du contenu et des délais de négociations !

Le Conseil Fédéral réaffirme que le projet des employeurs est une véritable arnaque salariale !

Les secteurs sanitaire, social, médico-social, de l'insertion, de la protection de l'enfance, de la petite enfance et de l'aide à domicile font face à une crise d'une ampleur inédite. Les ressources allouées à la solidarité diminuent, le travail en sous-effectif se généralise, les conditions de travail se dégradent. La cure d'austérité budgétaire et salariale instaurée par le décret n°2024-124 du 21 février 2024, entraîne cette année une réduction supplémentaire d'1 milliard d'euros pour nos secteurs.

Le gouvernement continue sa politique de destruction des droits individuels et collectifs des salariés de tous les secteurs, du public comme du privé. Il confirme sa détermination à affaiblir les organisations syndicales. Le Conseil Fédéral rappelle qu'il combattra, comme il l'a toujours fait, toute remise en cause du droit syndical et du droit de grève.

Et pendant ce temps-là les actionnaires, comme l'économie de l'armement, se portent très bien. Dans le contexte actuel de guerre et de montée des idéologies du rejet de l'autre, le Conseil Fédéral exprime son soutien et sa solidarité à l'égard des populations, des travailleurs et de leurs syndicats, qui sont les premières et principales victimes de la guerre. La devise « Pain, Paix et Liberté » reste plus que jamais d'actualité. Toutes les guerres doivent cesser.

Pour contrer toutes les attaques, fonctionnaires et salariés se mobilisent et résistent pour inverser le cours des choses. Comme le 25 janvier 2024 où plus de 5000 manifestants ont défilé à Paris, pour exiger le retrait de l'acte 2 de l'école inclusive et comme le 4 avril contre l'austérité et pour l'augmentation des salaires.

La colère est légitime, la résistance s'organise et doit s'amplifier.

Il est indispensable de poursuivre l'organisation d'Assemblées Générales pour établir les cahiers de revendications afin de préparer une riposte d'ampleur.

Le Conseil Fédéral de la FNAS FO réaffirme ses revendications :

- Non à l'austérité annoncée en 2024 et à venir en 2025, retrait immédiat du décret 2024-124.
- Les 183 € pour TOUTES et TOUS sans contrepartie.
- L'augmentation immédiate des salaires dans chaque convention collective.
- L'abandon des mesures qui visent à porter atteinte aux droits des travailleurs et à fragiliser le rôle des syndicats dans la défense de leurs intérêts.
- Contre l'inclusion forcée, retrait de l'acte 2 de l'école inclusive ; Pour la création de toutes les places et postes nécessaires dans les établissements médico-sociaux.
- Un plan d'urgence pour tout le secteur à la hauteur des besoins permettant l'embauche de personnels diplômés et l'amélioration des conditions de travail et des conditions d'accueil et d'accompagnement des populations les plus fragilisées.
- Stop au blocage de nos salaires, à la dégradation de nos conditions de travail, à la casse annoncée de nos conventions collectives qui reconnaissent encore les diplômes, l'ancienneté et garantissent des congés supplémentaires.

Le Conseil fédéral s'inscrit dans la résolution du Comité Confédéral National des 27 & 28 mars 2024 à Chalon-Sur-Saône qui « considère que l'action interprofessionnelle, la grève interprofessionnelle s'il le faut, sont nécessaires face à la volonté des pouvoirs publics et du patronat lorsqu'ils décident la remise en cause des droits et acquis des salariés dans tous les domaines », rappelle que « Force Ouvrière est prête à l'action commune sur ses revendications », et « appelle à l'organisation d'assemblées générales dans les entreprises et administrations pour discuter des moyens d'action afin de porter un coup d'arrêt aux politiques d'austérité. »

Pour les salaires, les droits et la liberté !

Adoptée à l'unanimité moins 1 abstention.